

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

**NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU RAPPORT AU
CONSEIL DE TERRITOIRE**

La commune de Roquefort La Bédoule dispose de deux zones d'activités économiques ; à savoir le secteur des Fourniers de 10 ha dont 5 ha en projet rassemblant une vingtaine d'entreprises majoritairement artisanales et la zone d'activités économiques de 32ha de la Plaine du Caire, créée en 1986 par la Commune et étendue en 2010 par Marseille Provence ; laquelle accueille une centaine de TPE et PME et un millier d'emplois.

L'association d'entreprises Roca Fortis créée en juillet 2016, fédère désormais plus d'une cinquantaine d'entreprises adhérentes.

Elle a pour rôle de :

- Défendre les intérêts des entreprises de Roquefort La Bédoule,
- Proposer des offres de services mutualisés aux entreprises,
- Représenter les adhérents auprès des autorités territoriales,
- Communiquer, animer et promouvoir le parc d'entreprises,
- Participer à la bonne gestion de la zone d'activité en faisant remonter les éventuels dysfonctionnements constatés aux collectivités.

L'association Roca Fortis a le projet de mener une démarche intercommunale sur les thématiques de la mobilité et de l'écologie industrielle territoriale sur Roquefort La Bédoule et les communes voisines. Des démarches ont été entreprises par l'association d'entreprises auprès de la commune de Carnoux et en projet auprès de la commune de Cassis.

Il est proposé au Conseil de Territoire de Marseille Provence d'attribuer pour l'année 2021 une subvention de fonctionnement à l'association Roca Fortis à hauteur de 5 000 euros au titre de sa compétence Développement Economique.